

CO-CONSTRUIRE UNE ACTION CILÉE POUR ACCOMPAGNER DANS L'EMPLOI AVEC L'ENTREPRISE

Emmaüs Défi en partenariat avec les Fondations Vinci et Carrefour



Emmaüs Défi

Emmaüs Défi est un laboratoire d'innovations sociales qui s'est donné pour mission sociale de rechercher les meilleures solutions pour lutter contre la grande exclusion et permettre à chacun de retrouver sa dignité et sa place dans la société. Leur activité principale concerne la revalorisation d'objets usagés dans le cadre d'un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI). Les produits sont triés, réparés ou revalorisés si besoin, pour ensuite être revendus dans leur deux magasins du 19ème arrondissement de Paris : le magasin Riquet et le magasin du 104.

Contact

Anne-Marie THORI
Chargée de relation Entreprises
06 17 43 87 23
amtholi@emmaus-defi.org

Emmaüs Défi
40, rue Riquet
75019 Paris

OBJECTIFS

- > Favoriser l'accès à l'emploi des salarié.e.s en parcours d'insertion par une mise en relation privilégiée avec des entreprises et des recruteurs.
- > Co-construire avec des employeurs un parcours d'accès à l'entreprise allant de la découverte des métiers au maintien en poste.
- > Consolider les partenariats RSE existants avec les Fondations Vinci et Carrefour (mécénat, dons, ...) et les diversifier sur le volet « ressources humaines ».

PLUS-VALUE DE L'ACTION

Pour la SIAE

- Apporte un débouché supplémentaire pour les salarié.e.s en parcours d'insertion.
- Renforce le partenariat et le suivi vers et dans l'entreprise.
- Développe la relation avec l'entreprise afin de pérenniser les partenariats.

Pour l'entreprise partenaire

- Assure la stabilité du recrutement de personnes issues de l'insertion.
- Permet à une entreprise de concrétiser une dynamique RSE. Vinci et Carrefour portent dans ce cas précis des démarches volontaristes.
- Améliorer la mise en place du tutorat. Le tuteur entreprise peut s'appuyer sur l'encadrant de Emmaüs Défi pour accompagner l'intégration du nouveau salarié.

Rédaction fiche : laureen.planchon@federationsolidarite-idf.org
AVEC LE SOUTIEN DE :



DÉROULÉ DE L'ACTION

Renforcement des moyens dédiés aux partenariats avec les entreprises

- › Dans le cadre du dispositif « Convergence » visant à renforcer l'accompagnement global (logement, santé, emploi) des personnes accueillies dans son chantier d'insertion, Emmaüs Défi a recruté une équipe de deux personnes en charge de favoriser l'accès à l'emploi et les passerelles avec les employeurs.

Activation de partenariats existants pour développer de nouvelles passerelles avec les entreprises

- › S'appuyant sur des collaborations existantes en matière de RSE (Mécénat, dons...), Emmaüs Défi a sollicité la **Fondation Vinci** et la **Fondation Carrefour** pour envisager de nouveaux partenariats visant l'accès à l'emploi et l'intégration en entreprise des salarié.e.s en insertion de son chantier d'insertion.

Premières collaborations:

- › Souhait des **Fondations Vinci et Carrefour** de réaliser des actions RSE auprès d'Emmaüs Défi. **Vinci** réalise environ 4000 heures de travail offertes par l'intermédiaire de 5 entreprises du groupe **VINCI Energies** et donne 30 000 € pour l'aménagement des locaux. **Carrefour** mettent à disposition des stocks de surplus vestimentaires au Bric à Brac.
- › Evolution de ces deux partenariats sur du pré-recrutement et de l'intégration en entreprise.

Visite d'entreprise et Immersion :

- › Visite du chantier d'accueil par le référent et les salarié.e.s d'Emmaüs Défi. Rencontre et échanges avec le(s) futur.e(s) tuteur.trice(s) Vinci et précision de la fiche de poste.
- › Présentation du poste aux salarié.e.s en insertion, puis préparation de la candidature (CV + entretien).
- › Mise à disposition d'un.e salarié.e pour une période d'immersion de un mois.
- › Recrutement du.de la salarié.e si la période d'immersion s'est avérée concluante.

Tutorat et suivi en entreprise :

- › Structuration et conventionnement du partenariat entre Emmaüs Défi et Vinci, qui prévoit également un dispositif d'intégration progressif en entreprise (DIPE) et qui a pour objectif d'optimiser les chances de réussite face à l'embauche des personnes issues de l'insertion.
- › Accompagnement continu, la première année qui suit l'embauche en CDI :
 - Points téléphoniques hebdomadaires,
 - Réunions mensuelles sur le chantier d'accueil avec le référent Emmaüs Défi,
 - Le.la tuteur.trice Vinci et le.la salarié.e *Evaluation finale avec le tuteur le responsable RH.

«L'épine dorsale, c'est l'emploi», lance Charles Edouard Vincent, fondateur d'Emmaüs Défi.

Sur un objectif de dix recrutements par an chez Vinci, « quatre CDI auront été réalisés à la fin de l'année sur des métiers de coffreur et de monteur-réseau », indique Emilie Perbost, chargée de projet à la Fondation d'entreprise « Vinci pour la Cité ».



LEVIERS

- > Stabiliser le parcours d'insertion par l'intermédiaire du dispositif Convergence. Les salarié.e.s en sortie de parcours sont accompagné.e.s depuis 5 ans sur leurs problématiques sociales (logement, santé ...).
- > Assurer le suivi du.de la travailleur.euse au sein de l'entreprise, par la mise en place d'un tutorat tripartite.
- > Collaborer avec des entreprises impliquées qui sont à l'origine des partenariats et être moteurs dans leur mise en œuvre.

PERSPECTIVES

- > Travailler sur les représentations que peuvent avoir les entreprises classiques à propos des personnes en insertion. Pour limiter la diffusion de préjugés et initier de nouveaux partenariats, Emmaüs Défi développe des visites de locaux par des responsables d'entreprise ainsi que des actions de mécénat. L'objectif est de convaincre de la qualité du travail réalisé au sein du Bric à Brac. Une visite du magasin est un outil efficace pour répondre à ces enjeux.



POINTS DE VIGILANCE

- > Mise en œuvre de partenariats avec **Vinci et Carrefour**, très qualitatifs et peu quantitatifs. La convention porte sur la méthodologie relative à l'intégration du.de la salarié.e, mais n'assure de nombreux recrutements pour les salarié.e.s. de l'ACI.
- > Obligation pour la SIAE de s'adapter aux habitudes variables de chaque entreprise. Vinci souhaite structurer et conventionner le partenariat pour accompagner la phase d'intégration en entreprise, alors que Carrefour, à l'inverse, fonctionne sans convention et sans suivi formel de la période en entreprise.